

ses observations. Le discours du trône mentionne l'établissement d'un nouvel organisme chargé de réglementer la radiodiffusion au Canada et d'assurer que la Société Radio-Canada et les postes privés collaborent utilement de façon à constituer un réseau national fournissant un service de télévision et de radiodiffusion satisfaisant à toute la population canadienne dans son rayon d'action, et d'instituer un comité spécial de la radiodiffusion.

J'ai relevé dans mes notes certains points du discours du ministre du Revenu national dont relève la société Radio-Canada, discours prononcé le 3 juin 1958 et qui figure à la page 851 du *hansard*. Il dore vraiment la pilule. En toute sincérité, monsieur l'Orateur, bien que le ministre du Revenu national semble avoir l'apparence extérieure d'un conservateur, je suis d'avis que si vous pénétriez, mettons, son épiderme politique légèrement, vous y sentiriez la chaleur cordiale et l'attitude progressiste de nombre de députés cécéfastes.

L'hon. M. Pickersgill: Il suffit d'une pomme pourrie.

M. Herridge: Voici ce qu'il a dit:

Le service que Radio-Canada assurera aux Canadiens, tous nos citoyens pourront en être vraiment fiers.

... Je veux assurer à la Chambre... que le gouvernement et Radio-Canada sont conscients de la responsabilité qui leur incombe, le gouvernement de fournir des fonds et Radio-Canada d'assurer le service. Je crois et je suis convaincu que Radio-Canada continuera d'étendre ses services et même de les améliorer.

... On reconnaît généralement, je crois, que les normes et la qualité des émissions de Radio-Canada soutiennent avantageusement la comparaison avec tout réseau de radio du monde.

Nous applaudissons à ces sentiments. Nous sommes tous très heureux d'entendre le ministre parler si fièrement de cet organisme que l'État possède, exploite et contrôle. Je continue:

Les États-Unis comptent trois réseaux de télévision, et... aucun de ces réseaux, en tant que tel, ne fait beaucoup d'argent, si tant est qu'il rentre dans ses frais. La population des États-Unis atteint... 170 millions d'habitants; la nôtre, 16½ millions. Nous avons un réseau national pour la télévision et... un réseau français pour la télévision. Autrement dit, nous maintenons deux réseaux de télévision avec une population de 16½ millions, tandis que les États-Unis ont beaucoup de mal à maintenir trois réseaux avec une population de... 170 millions. Je déclare donc qu'en somme nous ne réussissons pas trop mal à étendre les services dans les circonstances actuelles.

Je suis très heureux que le ministre ait porté ce fait très nettement à l'attention de la Chambre. Voici un autre extrait du discours du ministre:

On a beaucoup parlé de la concurrence. Je pense qu'il est bon de consigner certains faits au

compte rendu pour la gouverne de Radio-Canada. Aux États-Unis... 55 p. 100 de la superficie du pays... ne peut capter qu'une station de télévision. Autrement dit, ces régions n'ont pas de station concurrente. ... sur 55 p. 100 de l'entière superficie des États-Unis, la population ne peut recevoir d'émission que d'une seule station de télévision.

C'est dans le pays de la libre entreprise poussée à l'extrême.

6. Que l'ancien gouvernement a fourni assez d'argent pour faire fonctionner la société Radio-Canada jusqu'en octobre dernier...

Le résultat, c'est que la première chose qu'il a fallu faire l'automne dernier a été de pourvoir à un crédit permettant à Radio-Canada de poursuivre son activité le reste de l'année. C'est ce que nous avons fait.

7. Je puis dire que nous avons affecté à Radio-Canada plusieurs millions de dollars de plus cette année que jamais auparavant. Le service prend une expansion aussi rapide que possible. On a critiqué le gouvernement d'avoir mis trop d'argent à la disposition de Radio-Canada. Voilà un reproche que je n'accepte aucunement.

Cette phrase du ministre indique qu'il avance pas à pas. Je me demande ce que le ministre des Finances pense de cette phrase du ministre du Revenu national.

L'hon. M. Pickersgill: Ou du reste du discours.

M. Herridge: Je continue:

8. On a dit ici que Radio-Canada n'a pas agi, a négligé ou refusé d'agir; c'est absolument absurde. Radio-Canada n'a ni manqué ni refusé de faire quoi que ce soit. Elle a dépensé les fonds que le Parlement a mis à sa disposition, et les a dépensés le plus efficacement possible.

Les députés de notre parti croient que c'est là le plus beau discours prononcé par un député conservateur à la Chambre, sur la radio-télévision, et cela, depuis bon nombre d'années.

L'hon. M. Nowlan: Pourquoi cette réserve?

M. Herridge: Avant de terminer mes observations générales—

M. Walker: Laissez-nous entendre votre discours. Nous avons entendu celui du ministre.

M. Herridge: J'ai mentionné le discours du ministre parce que je croyais bien qu'il valait la peine de le répéter. Toute bonne chose vaut d'être répétée. Puis-je dire que l'honorable député est trop sensible. Qu'il sache tout de suite que durant l'heure du dîner certains de ses collègues m'ont dit qu'ils l'avaient trouvé plutôt rude pour notre groupe aujourd'hui.

M. Walker: Monsieur l'Orateur, puis-je répliquer qu'il est à peu près temps que le groupe de l'honorable député sache la vérité à son sujet. Elle leur est servie maintenant et elle le leur sera désormais.